



**La « révolution verte » avec sa contribution  
à l'« éveil des consciences » est en marche  
à Saint-Louis de Marie-Galante.**

**Par Jacques CORNANO**



La « révolution verte » avec sa contribution à l'« éveil des consciences » est en marche à Saint-Louis de Marie-Galante. Ici, nous avons décidé de prendre un certain leadership dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, avec mon équipe municipale et les services techniques, nous menons cette démarche avec détermination depuis le début de la nouvelle mandature. Un cycle de formation est en cours pour nous préparer à cette démarche.

Je m'y sens prêt. Pour être très concret, concernant la donne environnementale, je vous annonce publiquement que je suis catégoriquement et farouchement opposé à la centrale « Bagasse-Charbon » que l'on veut nous imposer à Marie-Galante. Je me battrai de toutes mes forces pour noyer ce projet avant même qu'il ne traverse la mer. Notre île est un écosystème qui est restreint par sa taille et par conséquent tout particulièrement fragile. Notre Charte de l'environnement adossée à notre constitution nous permet d'invoquer le principe de précaution. Laissons le temps à d'autres études qui mettent en avant une autre technologie que celle qui utilise le charbon qui, au demeurant, contredit la démarche du Développement Durable.

J'ai déposé, en revanche, dans le cadre des projets « Pays Marie-Galante », un projet d'étude et de création d'une centrale photovoltaïque expérimentale, dans la zone de Ménard. Je me battrai aussi pour que ce projet devienne réalité, comme je l'ai fait pour l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) qui verra sa première pierre posée en 2009.

Toujours dans le cadre de l'intercommunalité, pour la programmation 2009-2013, Saint-Louis de

Marie Galante se propose d'accueillir sur 2 hectares, à l'entrée de la ville, dans la section Desmarais, le premier Parc Intercommunal de l'île, afin que les Marie-Galantaises et les Marie-Galantais, bénéficient d'un lieu de vie où les familles pourront se retrouver, en toute quiétude, dans un cadre propice à leur bien-être. Nous voulons que de sa conception à sa réalisation, ce parc soit un modèle du genre dans toute la région. C'est, en soi, un projet historique, ici à Aulinagan. De plus, nous lançons pour 2009, le premier Agenda 21 local de toute la Guadeloupe. Cet outil de Développement Durable qui nous vient de la « Déclaration de Rio » signée par les Etats, sous l'égide des Nations Unies en 1992, nous permettra, avec méthode, d'aborder dans notre île, avec efficacité les défis du 21ème siècle : Changements climatiques, Perte des biodiversités, Atteintes à l'environnement et à la santé, Déficit de représentativité des femmes ou encore Ecart de revenus au sein des territoires...

En effet, dans son chapitre 28, la Déclaration de Rio incite les collectivités à élaborer des « Agenda 21 locaux », en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. Comme nous le rappelle le Comité 21, la démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé. Loin de se limiter à un système de management environnemental, l'Agenda 21 est un programme politique impulsé par le 1er élu, le maire, et affichant la rupture avec des modes de développement non durables. C'est quand l'environnement se nourrit de solidarité, d'efficacité économique, de coopération qu'il s'humanise, prend corps et suscite l'adhésion et l'action. Car la solution est aussi dans l'expérience aguerrie des habitants qui sont acteurs de leur propre développement. L'incompétence qui est imputée, à tort, aux habitants, est pour nous une véritable compétence en soi. Ensemble nous lancerons donc une démarche de concertation entre tous les habitants de Saint-Louis de Marie-Galante et même s'il le faut avec nos frères et nos soeurs de Grand Bourg et de Capesterre de Marie Galante.

Aussi, pour que cette « révolution verte » emprunte, en Guadeloupe, une voie cohérente, nous avons besoin du retour du politique. Dans cet esprit, il faut le dire fermement, à Marie-Galante, les règles de la Communauté de Communes doivent changer. C'est aux chefs des exécutifs locaux de porter directement l'intercommunalité. Il s'agit de responsabiliser les premiers magistrats que nous sommes. Gouvernance et développement efficaces obligent. Seul le maire est légitimement sanctionnable par les électeurs, en cas de défaillance. Aussi, nous devons faire face à notre éthique de la responsabilité. A l'heure où le débat politique a lieu sur l'intercommunalité entre les Abymes et Pointe à Pitre, nous autres maires de Marie-Galante, nous devons nous entendre.

Nous devons nous entendre pour débiter en cette année 2009, les premières réformes visant, à terme, à être davantage en phase avec la dimension politique que nous impose la réalité de l'intercommunalité. L'objectif à atteindre étant d'être opérationnels dès la prochaine mandature. De plus, le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) doit incorporer la volonté des maires de proximité que nous sommes pour revenir sur l'idée que la solidarité de la Région doit bénéficier aux communes qui ont les moyens les plus réduits et donner à Marie Galante la place qu'elle mérite dans l'Archipel de la Guadeloupe. Et ce, au risque, à terme, de provoquer une fracture politique. J'ai eu l'occasion de le dire à Mr LUREL, président du Conseil régional. Pour cela, nous avons besoin de toutes les forces de Marie-Galante. Nous avons besoin encore d'autres compétences et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Enfin, je veux insister sur le fait que nous devons mettre en place les conditions adéquates pour l'émergence de la société civile, car c'est un outil de la démocratie nécessaire qui garantit la participation de chacun et qui nous aidera à mieux résoudre nos problèmes. Notre partenariat avec l'ONG PLAC 21 est un premier pas. Je vous rappelle que nous avons la chance d'avoir sur notre sol, l'unique et première Organisation Non Gouvernementale française des Caraïbes à détenir le « Statut Consultatif Spécial » conféré par le Conseil économique et Social des Nations Unies. Cette accréditation officielle des Nations Unies est un atout pour le développement de notre ville et de notre région. Et de surcroît, un gage de crédibilité dans notre démarche de rapprochement avec la Société civile. Cette même ONG a accepté, en outre, d'installer son siège dans notre commune, impulsant, par la même, une stratégie de développement nouvelle. Donnant, à travers notre partenariat, un outil supplémentaire au service du développement durable à toute l'île de Marie-Galante. Ce qui nous aidera au niveau national et international pour faire entendre notre voix. Mais c'est aussi une compétence locale avérée.

Maintenant, je ne sais ce que feront les autres maires, je ne sais ce que fera la Région, je ne sais ce que fera le Conseil Général ou encore l'Europe, mais moi ce que je sais c'est que si je ne fais rien, en tant que maire, personne ne fera quoi que ce soit pour nous. C'est pour cela que nous avons décidé, avec mon équipe municipale, que le temps était venu, parce que plus favorable, d'intégrer les réseaux mondiaux et les groupes de pression que ce soit en Métropole, dans la Caraïbe, en Amérique du Nord ou ailleurs. Et également de mobiliser toutes les ressources intérieures en appui des fonds classiques. De mobiliser toutes les ressources extérieures, autres que celles traditionnelles. Je veux parler des ONG, des entreprises, des mécènes, ou encore à l'investissement de notre diaspora à l'étranger et en Métropole, que je rencontre régulièrement.

Economiquement, nous devons devenir une destination reconnue mondialement pour son accueil et avoir une économie de service à la hauteur des enjeux, sans dénaturer nos acquis. Je veux que notre ville, la ville que j'aime, soit un lieu de havre et de développement qui tiennent compte des besoins locaux et qui sache accueillir dignement celles et ceux qui soutiennent notre développement et aiment avec respect notre territoire. Nous devons faire de Saint-Louis de Marie-Galante, une ville pilote, et par extension faire de toute l'île de Marie-Galante, une partie du monde qui réponde aux exigences du Développement Durable et aux besoins du 21ème siècle.

En tant que président de la Commission « Coopération Régionale » du Conseil Général de Guadeloupe, je m'attelle, avec mes collègues, à dynamiser la coopération décentralisée interrégionale. Et dans ce sens, le port de Saint-Louis de Marie-Galante est également le seul à accueillir une Plateforme Humanitaire qui s'organise pour aider les pays en difficulté dans notre zone (en priorité Haïti), fortement cyclonique, dans le cadre d'un partenariat Public-Privé avec l'ONG PLAC 21.

Politiquement, notre commune a toujours fait partie de la famille progressiste, sans appartenir à aucun parti. Cependant, après une réflexion menée dans le cadre d'une concertation avec mon équipe municipale, j'ai décidé de donner à notre commune les couleurs du Parti socialiste. Cette volonté de rassembler à gauche, nous l'avons déjà souhaité et réalisé lors des dernières élections municipales où notre liste a rassemblé, dès le premier tour, faut-il le rappeler, près de 78 % des suffrages. Ce choix se base, entre autres, sur le fait que la politique de Nicolas SARKOZY crée un climat où les concours financiers de l'Etat ne cessent de diminuer et nous voyons se réduire nos principales sources de financement que sont les dotations, la fiscalité ou encore l'emprunt.

Les situations de difficultés ou même de détresses sociales pèsent davantage sur nous, d'autant qu'elles ne cessent de croître. Ainsi, la cohésion sociale est mise à mal, alors que les élus de proximité que nous sommes sont les derniers « remparts » de la République.

L'Etat doit apprendre à nous considérer comme des partenaires et non comme une variable d'ajustement, alors même que des allègements fiscaux sont consentis à des catégories au détriment d'autres plus modestes. C'est pour cela que pour aller plus en avant, clairement opposé à cette politique, j'ai décidé avec mon équipe de m'inscrire dans la dynamique du Parti socialiste.

J'ai écrit officiellement à Martine AUBRY pour lui faire part de mon soutien et pour lui dire que j'étais un élu attaché à un socialisme ancré dans ses valeurs de solidarité et de justice sociale, un socialisme assumé et acteur de la transformation sociale dont notre pays a besoin. Mais aussi un socialisme serein qui n'ignore pas la construction européenne. Une Europe sociale et politique ambitieuse qui doit répondre aux enjeux planétaires, en s'attachant au processus de démocratisation et aux valeurs de partage et de progrès.

Aussi, sans nul doute, dans le cadre des échéances électorales à venir, j'irai de ma participation, en tant que socialiste, pour donner l'occasion à toute Marie-Galante de dire son dernier mot par une présence politique affirmée. Les citoyennes et les citoyens, à qui je souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette année 2009, seront, en effet, appelés à se mobiliser, à tout point de vue, pour faire de Marie Galante l'île de tous les défis.

Le mardi 30 décembre 2008,

**Jacques CORNANO**  
Maire de Saint-Louis de Marie-Galante,  
Conseiller Général de la Guadeloupe,  
Député suppléant de la 1<sup>ère</sup> circonscription de Guadeloupe.